L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 9 NOVEMBRE 1894.

THÉATRES.

Opéra Français.—Le "Barbier de Séville"—nous venons d'assister à la troisième représentation régulière de la saison d'opéra de la rue Bourbon et nous avons à constater un troisième succès—succès de bon aloi qui ne vient pas—hélas—nous dire le dire—des Romains du parterre ou des galeries, mais du public payant, par conséquent indépendant, lequel n'applaudit que quand il lui plaît d'applaudir et, il s'applaudit très souvent et très chaleureusement. Nous en conclurons que la représentation lui a plu. Nous pouvons, du reste, ajouter qu'il s'est retiré satisfait de sa soirée.

On ne s'attend pas, sans doute, à ce que nous donnions ici une analyse—ce que les Américains appellent "l'argument" du chef-d'oeuvre de Rossini. Nous supposons que nos lecteurs n'ont rien à apprendre de nous sur ce rapport.

Parlons donc de l'exécution et, spécialement des débuts. Il y en a en trois, hier soir, et tous les trois très heureux.

Place d'abord à Rosine, ou si l'on veut à Mme Mouravieff, sur laquelle étaient concentrées, hier soir, toutes les attentions.

Mme Mouravieff est une toute jeune et gentille femme qui ne doit pas avoir une grande expérience du théâtre. Elle n'a pas encore eu le temps de l'acquérir, pensons-nous—ce qui ne l'empêche pas d'être fort bien en scène et de plaire, dès le premier abord, au spectateur. Elle a de la distinction, de la réserve, comme il convient à toute Rosine de bonne maison. Détail qui n'est pas à dédaigner: elle sait très bien s'habiller et porte à merveille le costume espagnol.

La voix est celle de la chanteuse légère, proprement dite. Le timbre est clair, cristallin, ayant de la portée, beaucoup plus assurément qu'il n'en a l'air, comme comme il arrive, du reste, invariablement aux voix bien posées, dont l'émission est régulière. Il est fort étendu, cet organe, et il possède des notes aurifiques, que l'artiste attaque avec une rare sûreté. Aussi ont elles été hier, chaleureusement applaudies. Nous sommes parfaitement de l'avis du public; mais nous nous permettrons de dire que le médium est de beaucoup meilleure qualité encore. Il est d'une grande pureté, d'une grande élégance, et c'est à ce joli médium qui est, en définitive, le corps de la voix et la principale ressource de cette très jolie chanteuse, que Mme Mouravieff devra presque tous ses succès dans l'avenir.

Voilà, pour la voix. Quant aux agilités, elles sont remarquables. L'artiste se fait un jeu de toutes les difficultés de la vocalisation. On sent, à tous moments, de véritables ruissellements de notes, pulquées et non piquées.

Mme Mouravieff s'est fait bruyamment applaudir dans la leçon de chant, qui lui a permis d'introduire dans le "Barbier" la valse du "Pardon de Ploermel," pulu, comme rappel, les célèbres variations des "Diamants de la Couronne."

C'est avec infiniment de plaisir que nous constatons le succès très franc, de très bon aloi de cette jolie et sympathique artiste que ne pose pas, qui a un véritable talent et n'a jamais l'air de vouloir le faire sentir au public, comme cela arrive trop souvent aux étoiles de la scène.

Le second début à signaler, c'est celui de M. Guillion qui a été d'autant plus brillant que le succès était inattendu. Personne parmi nous ne connaissait M. Guillion, avant qu'il n'eut paru en scène. La voix est belle, d'excellente qualité, puissante de ton à certains moments; il a lancé de véritables coups de canon dans l'air de la *Calomnie*, qu'il a fort bien dit et qui lui a valu de chaleureux applaudissements.

Dans l'ensemble du troisième acte, il a eu également des ahurissements très éclatants et très réussis.

M. Guillion ne figure, paraît-il, qu'au second rôle comme basse dans la troupe Darien. Nous avons entendu, ici, bien des premières basses qui ne le valaient pas.

Nous ne connaissions M. Royol que comme un comique d'opérette, emploi qui permet généralement de chanter sans voix. Mais il en a, savez-vous bien. Il chante et avec de la voix. Il a très bien détaillé son air: "Pensez-vous, etc." Il a le débit excellent, très net, très rapide, qualité indispensable pour chanter convenablement la strette de son air.

Mme Chatillon nous fait l'effet d'être une artiste de valeur; mais, franchement, voilà deux fois que nous la voyons passer en scène dans deux rôles à peu près muets. Quand pourrons-nous l'entendre et la apprécier?

Voilà pour les nouvelles présentations d'artistes.

Nous avons revu avec plaisir M. Bailly, cette fois dans un rôle plus amusant, plus en dehors que celui de Werther. Vrai, il n'y a pas perdu; il y a même beaucoup gagné dans cette cotime. Les demi-teintes chez lui ont toujours de charme; il dit bien, et surtout juste, ce qui n'est pas si commun qu'on le pense.

L'andante de la sérénade a été très réussi et très applaudi. Nous imaginons qu'il doit exceller dans la romance. Il y a beaucoup de poésie dans ses exécutions, surtout quand il chante à demi voix. L'organe a beaucoup de flexibilité.

Il exécute avec une grande aisance ses agilités et l'on sait que, sous ce rapport, le rôle d'Almaviva est redoutable.

Enfin M. Fleury, qui est déjà pour nous une vieille connaissance.

Il a enlevé fort galamment son air d'entrée: Largo al factotum, ainsi que le célèbre duo avec Almaviva. En somme, un bon Figaro et, pour le tout ensemble, une soirée à succès.

Il ne nous reste plus à connaître parmi les artistes de premier rang que le premier baryton M Soum. A quand son premier début? Nous l'ignorons. Il se fera entendre, croyons-nous, la semaine prochaine, dans Rigoletto ou dans Hamlet, son rôle favori, nous dit-on.

Demain, seconde représentation de la Juive. Il y aura foule à l'Opéra, pour applaudir les trois principaux personnages de la pièce, MM. Auasty, Chavanoche et Mme Laville.

Dimanche, première matinée, "Werther."

Le soir, "Galathée" et la "Mascotte."

Académie de Musique.—Ce soir, à ce théâtre, première de "A Woman's Power", avec Effie Ellsler, entouré de ses deux habiles acolytes, Frank Watson et Rob. Drouet. Les succès de cette nouvelle troupe ne se ralentissent pas.

St-Charles.—Ce théâtre, comme on le sait, le secret des pièces à sensation. Rien d'émouvant comme le "Tornado," avec son ouragan, son naufrage, sa collision en pleine mer. Tout cela admirablement machiné et faisant parfaitement illusion.

Grand Opera House.—Ce soir dernière représentation de "Sa Grâce de Grammont" où M. Otis Skinner est si remarquable et attire toujours la foule.

Demain, The King Jester, le grand succès de la semaine.

VENTES A L'ENCAN

PAR ALBERT PAUL.

AVENUE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DE CHOIX
Dans le Troisième District.

PAR ALBERT PAUL, Exécuteur Testamentaire, 727 rue Commerce, MARDI, 13 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commerce, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en chambre de l'Hôtel de Ville, lieu de la Cour, Division D, maintenant absent en congé, en date du 2 octobre 1894, pour le compte de la succession de Jane Kelleher, Dossier No 43,534, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 85, borné par les rues Champs Elysées, Français, Pierre et Liberté, désigné par le lot numéro 7 dans le plan de J. A. D'Hemecourt, en date du 9 octobre 1867, lequel dit lot mesure 50 pieds 8 pouces de front à la rue Pierre, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente purdevant Félix Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur devra fournir un dépôt de 10 pour cent lors de l'adjudication.

7 22—7 10 15 22 29—nov 4 12

PAR'OIDIUM
(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et pour des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les serres.

Le *Par'oïdium Bayard*, sont un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les cafards et toutes sortes de insectes.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, en sus du prix de 20 cents à M. F. C. Bentzer Saint Paul, Minnesota.

A ceux demandés payant.

FAITS DIVERS.

Thermomètre du 8 novembre 1894.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 116 rue du Canal.

Rues Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	55	10
Midi.....	64	17
3 P. M.....	63	18
6 P. M.....	63	17

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.—Frédérick T. d'Ury à Ève Charles Nall; Joseph Scott à Mlle Mary Bayle; Valley Hooks à Mlle Marie Sizeretein; Anthony Usta à Mlle M. P Sander; Eugène Moret, Jr. à Mlle Ernestine Graber; James Brown à Mlle Mary Calvin; Daniel Jung à Mlle Knecht; Felix Bourgeaus à Mlle Agnes J. Dewdney; Frank Calleway à Mlle Ida Royal.

Naissances—Mme John Linder, une fille; John Cannon, une fille; Peter Wischl-dorff, une fille; John A. Meighan, une fille; Wm. Rieke, une fille; George Kirchwahl, une fille; Edward Barta, une fille; Charles F. Grandjean, une fille; Jas s Kenney, une fille; Henry Crosler, une fille; Charles Chevrie, un garçon; Albert H. Sleddard, un garçon; L. Calonsico, un garçon; Henry Menton, un garçon; Eugène Vterrand, un garçon; Albert Wahnke, un garçon; Martin Gillet, un garçon; Frank Howorka, un garçon; John Wanner, un garçon; John Schroeder, un garçon.

Décès—Gustave Stape, 6 jours, Mire et Gravier; Christophe Ralgerick, 59 ans, Clio et Locust; Mme Thomas F. Patten, 62 ans, Deuxième et Washington; Lillian E. Fox 2 ans Walter et Marengo; John François, 51 ans, Saratoga près Sixième; Thomas Santry, Philip, près St-Thomas; Patrick Clyan, 76 ans, Shakspeare Alms House; Augustine Assolin, 4 ans, 213 St-Pierre; James H. Washington, 54 ans 415 Bed Franklin; Robert Royal, Jr, 2 mois, Charters et Foretall; Edward Dalour, 4 mois, 361 Malpomène.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

J. Regan et femme à Mme E. Flot, un terrain borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Bruslan, Long et Toledano, $385.

A. Mauberret à C. et B. Ull, un terrain borné par les rues St-Louis, Johnson, Galvez et Conti, $1,300.

Mississippi Co-operative Benefit Association à Mme Ève Mitchell, un terrain borné par les rues Claiborne, Jackson, Première et Derbigny, $550.

François J. Robert à Edward Hansen, un terrain borné par les rues Long, Locust, Pine et Cypress, $1,150.

Vincent Rudolph à George Neuliet, un terrain borné par les rues Frost, Upper-line, Robert et Tchoupitoulas, $375.

John J. Sheean à Charles L. McKenzie, un terrain borné par les rues Napoléon, Toulouse, St Pierre et Solomon, $1,327.

Le même au même, un terrain dans le même ilet, $122.

Charles B. Maginnis à la Illinois Central Railroad, une portion de terre bornée par les rues Tchoupitoulas, Delachaise, Fourcher et le Fleuve Mississippi; ainsi que ilet de terre borné par les rues Water, Tchoupitoulas l'avenue Louisiana et la rue Delachaise; ainsi une portion de terre dans le même ilet, $75,000.

W. W. Lamb et femme à W. W. Weiss, un terrain borné par les rues Camp, Arabella, Nashville et Magnolia, $900.

Cour Civile de District.

Les successions de Pietro Demingo, Thomas Triand et Elisabeth Fellrath ont été ouvertes.

Ida Brown vs Pontchartrain Land Co.—action en recouvrement d'une propriété.

Mme Delia Herick vs People's Slaughter House & Refrigerating Co. L'vil action en recouvrement de $3,003 50 sur un billet.

Thomas Lally vs La Ville de la Nouvelle Orléans—demande en annulation de l'adjudication d'une propriété.

T. R. Richardson vs La Ville de la Nouvelle Orléans—procès en annulation de l'adjudication d'une propriété.

M. Fietzel vs Otto Walther—action en recouvrement de $475 sur un contrat.

Patrick Lynch vs Harmony Club—demande d'établir le droit de possession d'une propriété.

Charles G. Hoffman vs O. S. Shanhanessey—action en recouvrement de $4,000 sur un billet.

Joseph Planner vs Mme Edwige Lauve—jugement en faveur du demandeur pour la somme de $114.25 avec intérêt à partir du 7 juin 1894 et les dépens.

Première Cour de Police Correctionnelle.

Buddy Collins—ivresse prohibé; $10 ou 30 jours d'emprisonnement.

Halli Robertson—insultes, usage de langage blessé et bris de paix; $75 ou 90 jours de prison.

Mme J. Everhardt—bris de paix; $5 d'amende ou 10 jours de prison.

John Cramer, Cœstin Walker et Wm Patin, pour vol, ont été mis chacun sous caution de $1,500.

Mme E. Walsh—petit larcin, 250 dollars de caution.

Fred Wilson alias Tug et Levi Washington—pour avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes 250 dollars de caution.

Chas Cook, Sidney Bigford, Kate Burns, R. Lyons et Meyer Katz—$250 chacun pour comparaître.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Mary Ernao—Bris de paix; a été condamnée à une amende de $10 ou à 30 jours d'emprisonnement.

Allee Dequin—Bris de paix; a été condamnée à une amende de $10 ou à 30 jours de prison.

Philip Lewis—Violence de langage, $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Harry Blum—Larcin; a été mis sous caution de $250 pour comparaître devant le tribunal le 15 novembre.

Joseph Irwin—Pour menaces, a été mis sous caution de $250 pour comparaître devant le tribunal le 14 novembre prochain.

John Lopez—contre qui une accusation de larcin a été portée par Mme Lazard Black, mis sous caution de $250 pour comparaître le 14 novembre

Charles Smith—sur qui pèse une accusation de séduction, a comparu ce matin, mais l'affaire a été remvoyée au 15 de ce mois.

Cour Criminelle.

Section A.

Henri Thomas—port d'arme cachée; $10 d'amende ou 30 jours de réclusion.

W. D. Smith—actes de violence; $5 d'amende et 30 jours d'emprisonnement.

Manuel Galloway—actes de violence; 30 jours d'emprisonnement et $5 d'amende.

Arthur Hicks—larcin; dix mois de réclusion.

Olivier Farion—accusé de larcin, a été acquitté.

Section B.

	Sans l'impôt.	Avec l'impôt.	Total.
Autriche-Hongrie..$	538	1,221	1,779
Belgique.....	157	3,005	3,162
France.....	1,507	39,121	40,628
Allemagne.....	10 249	30,953	41,202
Italie.....	10,856	15,775	26,631
Pays Bas.....	6,66'	4,324	10,961
Espagne.....		736	736
Suède et Norvège.....	19	146	165
Suisse.....		206	206
Angleterre.....	58,538	55,853	114,391
Ecosse.....		1,088	1,088
Irlande.....		5,420	5,420
Honduras Anglais.....	9,437	875	10,312
Colombie Anglaise.....		10	10
Costa Rica.....	12 653	12	12,665
Guatemala.....	3,324	46	3,370
Honduras.....	26,739	8,942	35,681
Nicaragua.....	45,362	77	45,439
Mexique.....	12,640	244	12,884
Cuba.....	3,586	7,178	9,744
Indes Anglaises.....	1,926		1,926
Indes Allemandes.....	6,567		6 567
Brésil.....	789,747		789 747
Colombie.....	16,284	549	16,833
Indes Anglaises et Indes Occidentales.....		1,801	1,801
Japon.....		105	105
Ste-Hélène.....		2,769	2,769
	$1,015,246	180,146	$1,195 492

La situation sur la levée.

L'ordre règne toujours sur la levée. Le temps fait bon encore: les esprits sont moins surexcités, et dans un jour ou deux, les choses auront repris leur état normal.

Comme nous le disons ailleurs, le navire *Barbadian* est venu jeter ses amarres hier soir, occupé quelques heures plus tôt par le Fosdick et quatre-vingts *longshoremen* noirs se mettaient bien vite à l'oeuvre de le décharger. Un nommé McCane, *sirodore* blanc, a refusé aux gens de couleur l'usage d'objets divers, ce qui a causé quelque retard dans l'exécution du travail.

Le gouverneur Foster est arrivé hier matin dans le but évident de s'occuper de la situation.

A sept heures et demie hier soir, un rapport de la salle de police du 3me précinct nous est venu, annonçant que le calme régnait sur tous les quais, et que la police y était en faction.

Petites Plaintes.

M. A. L. Soulé, domicilié au coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Pitt, se plaint du mauvais service de l'employé de la "Louisiana Chemical and Fertilizer Company, Limited," proposé à l'enlèvement des immondices de son quartier. Depuis plusieurs jours, c'est en vain que l'on attend le bonhomme. Soeur, ma soeur Anne! ne le vois-tu pas venir? Mais non, rien ne verdoie ni ne poudroie à l'horizon.

MM. Vincent & Cie, formulent la même plainte.

On signale à l'attention des officiers de la compagnie une grave accumulation d'immondices dans les rues suivantes: Girod, de Bienville et St Charles; Carondelet, de Girod à Lafayette; Canal, de Liberté à la levée; Orléans, de Marais à St Claude; Hôpital, de Rampart à la levée.

Mme Frederick, elle aussi, n'a pas à se féliciter du service du charretier de son voisinage.

NOUVELLES A LA MAIN.

Les détectives Flood et Flotte, ont arrêté hier, sur un ordre de la cinquième cour de recorder, à Algier, un nommé Hy. Tayler, accusé de larcin.

C'est dans la boutique de L. E. Chaplain que les articles volés ont été retrouvés. Tayler est âgé quidam dont il a été parlé ici, il y a un jour ou deux.

Hy Schultz a été arrêté hier pour avoir volé une montre en or évaluée à $40, propriété de M. Hubbs.

Le vol a été commis au club Olympique dans la soirée du 25 septembre dernier.

L'objet volé a été retrouvé au magasin de prêts sur gages de M. L. E. Chaplain, rue S. Rampart, No 303.

Le Maire devant la Justice.

Ainsi qu'il avait été convenu la semaine dernière, les procédures contre M. John Fitzpatrick pour incompétence et négligence dans l'exécution de ses fonctions, ont été entamées hier devant le juge Kling.

Un grand nombre de musiciens, le plus part faisant partie de l'association qui s'intitule: "Citizens' Protective Association," avaient déjà pris place dans la salle de l'audience, quand a été la lecture d'accusation.

Le prévenu avait à ses côtés ses défenseurs, MM. Saunders, Miller, Smith & Hirsch, l'ex-juge de la cour suprême, M. Félix P. Foché, et M. Smith, un avocat fort distingué, ex-avocat général du Mississipi.

Le premier à prendre la parole a été l'ex-juge de la cour suprême, M. Fenner, qui a exprimé le désir que le tribunal lançât séance tenante des mandats d'amener à l'adresse de tous les témoins manquants.

En réponse à la demande de M. Richardson, si l'avocat de la ville avait apporté avec lui les régistres où sont notées des opinions de l'ex-avocat de la ville, M. Carleton Hunt, à l'égard de certaines questions, M. O'Sullivan, l'avocat de la ville, actuel, a dit avoir fait de minutieuses recherches dans son bureau, mais n'avoir trouvé aucun livre semblable.

M. Richardson a aussi désiré savoir si certains fonctionnaires publics avaient été requis de produire ou non des livres et des documents où doivent être enregistrés les contrats de la geôle de police et des ordonnances municipales.

M. Fenner a demandé si la défense désirait que l'acte d'accusation fût lu; mais d'un commun accord, cette lecture n'eut pas lieu.

Les avocats de la défense ont alors prié le magistrat de bien vouloir faire séparer les témoins; ceux-ci furent conduits dans la salle de la cour d'appel.

Le premier à déposer a été l'honn B. R. Forman, et c'est à l'interrogatoire de M. Fenner qu'il a répondu.

Le témoin raconte qu'un grand nombre de citoyens du Sixième district vinrent le voir au sujet d'un projet d'ordonnance dont le Conseil municipal était saisi à l'époque et qui avait trait à un chemin de fer de ceinture, et qu'avec ces citoyens il s'était rendu auprès du maire et lui avait présenté une protestation contre l'octroi du privilège à la compagnie du chemin de fer.

Un extrait de journal est reconnu par M. Foreman où est contenue la protestation en question. Cette protestation fut lue au conseil mais d'une façon si inintelligible qu'il ne la comprit pas et vota l'ordonnance.

A une question de M. Miller, le témoin répondit qu'il n'avait pas remarqué chez les citoyens de l'intention de ne pas prêter l'oreille à ce qu'étaient venus lui dire les citoyens du 6me district.

La protestation, suggérée par M. Forman, avait même été écrite de sa main, et comme son écriture n'est pas des plus lisibles, il était enclin à la charité à l'endroit de celui qui l'a lue.

M. H. P. Dart a remplacé M. Forman au fauteuil du témoin. C'est lui qui a présenté au Conseil la pétition des Citoyens et des organisations commerciales, le soir que l'ordonnance a été adoptée.

Il a demandé au conseiller Callahan de bien vouloir présenter la pétition. Ce même soir on assurait qu'il serait donné une demi-heure pour permettre de présenter des objections à l'ordonnance. Le juge Holmes et lui ont tout adressée au conseil au nom des protestataires. Après l'adoption de l'ordonnance, M Dart et M. McGloin sont allés demander au maire d'y apposer son véto ou de recourir à une mesure tendant au même objet. Ils furent remarqués au maire que plus d'un million de dollars avaient été ajoutés aux rôles d'assessement, et cela par suite des améliorations faites dans cette partie de la ville. Le maire a reçu, debout, les citoyens, et a écouté dans cette attitude les arguments de ces derniers. Il a répondu qu'il fallait à la ville un chemin de fer de ceinture; que toujours il y avait eu de l'opposition à ce chemin; que les intérêts de la ville le demandaient et que c'était son intention de signer l'ordonnance. Chaque particularité de l'ordonnance, a dit le témoin, a été discutée par M. Gaffey et M. Leg en présence du Maire, et on lui a fait voir que l'ordonnance était en violation directe des droits des citoyens en vertu de la constitution.

On demande à M. Dart s'il avait assisté à l'Assemblée populaire qui a eu lieu au coin de l'avenue St-Charles et de la rue State. La défense s'est opposé à ce que M. Dart répondît à cette question, prétendant qu'elle n'avait pas trait à l'affaire.

Une seconde assemblée a eu lieu à l'Artillerie Washington, le soir où l'ordonnance fut révoquée.

M. Hester a été le dernier témoin appelé, et pendant qu'il faisait sa déposition, quatre heures ont sonné, et il a fallu, d'après la Convention, mettre fin à l'audience.

L'instruction de cet important procès sera reprise ce matin.

Douane.

Les importations en octobre, d'articles de première nécessité pour la consommation ont été nombreuses; comme valeur en voici le détail:

	Sans l'impôt.	Avec l'impôt.	Total.
Autriche-Hongrie..$	538	1,221	1,779
Belgique.....	157	3,005	3,162
France.....	1,507	39,121	40,628
Allemagne.....	10 249	30,953	41,202
Italie.....	10,856	15,775	26,631
Pays Bas.....	6,66'	4,324	10,961
Espagne.....		736	736
Suède et Norvège.....	19	146	165
Suisse.....		206	206
Angleterre.....	58,538	55,853	114,391
Ecosse.....		1,088	1,088
Irlande.....		5,420	5,420
Honduras Anglais.....	9,437	875	10,312
Colombie Anglaise.....		10	10
Costa Rica.....	12 653	12	12,665
Guatemala.....	3,324	46	3,370
Honduras.....	26,739	8,942	35,681
Nicaragua.....	45,362	77	45,439
Mexique.....	12,640	244	12,884
Cuba.....	3,586	7,178	9,744
Indes Anglaises.....	1,926		1,926
Indes Allemandes.....	6,567		6 567
Brésil.....	789,747		789 747
Colombie.....	16,284	549	16,833
Indes Anglaises et Indes Occidentales.....		1,801	1,801
Japon.....		105	105
Ste-Hélène.....		2,769	2,769
	$1,015,246	180,146	$1,195 492

L'agent de police Jno. E. Rousseau, rapporte que le soir du 4 novembre, un inconnu a forcé l'entrée d'une maison inhabitée, située au coin des rues Pitt et Maudevi le, et en a emporté des bonbons évaluées à vingt cinq dollars.

Le caporal Leroy accuse l'officier Homer Perrie d'avoir manqué à son devoir en ne paraissant pas en cour hier pour témoigner contre trois nègres qu'il avait arrêtés. Perrie sera mandé devant le bureau des commissaires de police pour se justifier.

BULLETIN Télégraphique.

Nouvelles de Washington.

Service funèbre à la Légation Russe.

Mme Cleveland sera la marraine d'un navire.

Washington, 8 novembre—L'évêque Nicholas, du diocèse de l'Alaska, le seul évêque de l'Eglise Grecque aux Etats-Unis, a rendu visite aujourd'hui au ministère d'Etat et à celui de la marine, en compagnie du prince Cantacuzène, le représentant de la Russie, qui l'a accompagné. L'évêque Nicholas officiera au service funèbre célébré à la mémoire du czar, demain, à la légation de Russie. Le Président et Mme Cleveland, les membres du Cabinet et leurs femmes, les ambassadeurs et les chargés d'affaires, en grand uniforme, y assisteront. Une chapelle a été préparée et consacrée dans le salon de la légation.

Le service sera dit en langue russe et par suite de l'absence de choeur aura lieu sans musique.

Washington, 8 novembre—Selon toutes probabilités le Président accompagnera Mme Cleveland, lundi prochain, à Philadelphie, où elle doit être marraine d'un nouveau transatlantique le "St-Louis."

Tous les membres du Cabinet et leurs familles, ainsi que le secrétaire privé, M. Thurber, seront de la partie; ils se rendront par un train spécial directement au chantier de marine.

Washington, 8 novembre—Les employés du gouvernement, partis pour remplir leur devoir de citoyens dans leurs Etats respectifs ou prendre part à la campagne électorale, commencent à revenir. Parmi les arrivants, la nuit dernière, se trouve M. Eckels, le contrôleur de la monnaie.

Washington, 8 novembre—Un ordre formel du ministère de la guerre, promulgué aujourd'hui, a enlevé au général O. O. Howard, le commandement du département de l'Est.

Washington, 8 novembre—Le président a, aujourd'hui, pardonné A. S. Anderson, condamné dans l'Idaho, pour cohabitation illégale.

Le pardon a été également accordé à John Williams, condamné dans le Texas, à l'amende et à une année de prison pour contrefaçon de monnaie, afin de lui restituer ses droits de citoyen.

Le pardon a été refusé à J. M. Greenwood, condamné à deux ans de prison, dans le Missouri, pour écoulement de fausse monnaie, et à Jacob Pecora condamné dans le Kansas à dix ans d'emprisonnement pour meurtre.

Washington, 8 novembre—A la légation chinoise il est dit que M. Moore, autrefois interprète récemment arrêté au Japon avec plusieurs autres individus, accusé d'avoir complété la destruction de la flotte japonaise au moyen de torpilles, n'a agi ni par ant r ité du gouvernement chinois ni par ordre du ministre résidant à Washington. Les membres de la Légation sont inquiets de la position de Moore: celle d'un prisonnier de guerre sujet au traitement des espions.

L'on pense que le conseil des Etats-Unis à Yokohama rapportera les arrestations et c'est alors que le ministre chinois pourra prendre quelques mesures en faveur de son ancien employé.

A la légation japonaise, on dit que Moore n'est pas en danger d'être fusillé ou décapité.

Lui et ses compagnons ne sont accusés que d'espionnage et ne peuvent être condamnés à mort. L'on croit que les prisonniers seront mis en liberté, lorsque l'affaire de la destruction de la flotte japonsi e aura été examinée.

LES ELECTIONS.

Commentaires de la Presse Anglaise.

Londres, 8 novembre—Les journaux du soir, comme les journaux du matin, publient des commentaires sur les élections récentes des Etats Unis.

Le *Westminster Gazette* dit:

Le retour de Coxey au Congrès est un plaisant signe des temps. D'après tous les renseignements il est un homme meilleur que ses ennemis le disent, et il y a toutes raisons de croire qu'il exercera une influence à Washington.

"Si l'on considère le triomphe de McKinley et la défaite de Wilson, le résultat des élections de la Virginie de l'Ouest doit causer de grande regrets à beaucoup d'Anglais.

"Wilson est un homme de grand caractère, aux idées larges, et son innocuité est une perte sérieuse pour le Congrès américain."

Les remarques du "Globe" sont ainsi: La cause de la défaite des Démocrates a sa source dans la piteyable faiblesse du parti au sujet de la réforme du tarif.

Les Républicains sont dans une erreur profonde s'ils interprètent leur détonante victoire comme le triomphe de la protection.

Leur victoire ne représente que l'indignation et le dégoût d'une nation grande et résolue, à demi ruinée par la faiblesse et l'incapacité des détenteurs des hautes emplois.

Le *St. James Gazette* expose que Wilson, lui-même, l'auteur du nouveau tarif promis par M. Cleveland avant son élection, avec un al grand ton d'indignation contre ses prédécesseurs, a été défait, et que McKinley est une fois de plus l'étoile qui s'élève à l'horizon.

Le *Pall Mall Gazette* fait les réflexions suivantes: Wilson, qui combattit si galamment pour les clamas pauvres, est tombé sous l'indignation générale inconsidérée, mais le tarif demeure et le McKinleyisme est une superstition oubliée. Nous pouvons admettre que l'oeuvre est accomplie.

Le sénateur Hill fut un démocrate, mais le président Cleveland s'est affranchi de lui.

Sa défaite est absolue et espérons qu'elle est définitive.

J. S. Coxey n'a pas été élu, comme le dit le *Westminster Gazette*; il a été défait dans le dix-huitième district de l'Ohio.

Les Armateurs de Hambourg Mécontents de l'action des Autorités Allemandes.

Berlin, 8 novembre—L'ambassade des Etats-Unis, à Berlin, vient d'apprendre que la prétention de prohiber l'importation du bétail Américain, pour des raisons sanitaires, est sans fondement.

Il paraît que le service de santé de Hambourg a déclaré saines deux cargaisons de bestiaux et qu'aussitôt des officiers sanitaires prussiens ont été envoyés à Hambourg et ont déclaré que les animaux étaient atteints de la fièvre texienne.

Les armateurs de Hambourg sont indignés de cette action des autorités prussiennes, d'autant plus qu'ils viennent de faire construire quatre steamers à bestiaux pour le service d'Amérique et que ces navires viennent d'être rendus inutiles par les récents ordres de prohibition.

La vente des liqueurs dans les trains de chemin de fer.

Albany, N. Y., 8 novembre—En réponse à une question à lui posée, l'avocat général de l'Etat, M. Hancock, a donné son opinion dans le cas de vente de liqueurs dans les trains de chemin de fer. Le magistrat déclare que la loi n'est pas violée et la vente a lieu dans le wagon-buffet; cependant les liqueurs, après l'achat, peuvent être emportées dans n'importe quel wagon.

ROYAUME UNI.

Sir Henry Tyler parle.

Sir Henry Tyler, président de la compagnie canadienne de chemin de fer du "Grand Trunk," dans une interview avec un représentant de la presse associée, dit que le récit des obstacles mis à l'enquête sur les affaires de la compagnie par les directeurs et le refus de permettre un examen des livres, comme il avait été promis à la dernière réunion des actionnaires, est absolument faux.

LE CZAR DEFUNT.

Le cercueil transporté à l'Eglise Byzantine.

Les cosaques forment la garde du corps.

Le cercueil d'or massif contenant les restes d'Alexandre III a été transporté à l'Eglise byzantine de Livadia. Une garde d'honneur, avec drapeaux ornés de crêpe, est stationnée devant l'édifice.

A six heures du soir les Cosaques vêtus de leurs longues tuniques bleues à parements d'or ont pris position le long de la route plantée de cyprès qui part du château, tous portant des torches allumées. Les cloches sonnèrent alors et dans la nuit s'éveilla la lueur des torches portées par les gardes de chaque côté du cercueil. Un bref commandement: Portez armes! rompt le silence solennel et au bruit des tambours voilés la procession prend le chemin de l'église grâdée des marins portant des lanternes et des bannières. Le clergé suit précédant le cercueil surmonté de la couronne impériale et porté par des Cosaques.

Derrière le corps s'avancent le czar et la czarine, la figure couverte d'un voile épais, les grands ducs Serge et Vladimir, la reine de Grèce et la princesse Alice de Hesse, la princesse de Galles et la duchesse de Saxe Cobourg Gotha, les enfants des familles impériales et royales, les officiers et haute fonctionnaires de la cour.

Lorsque le cercueil fut posé sur le catafalque, un obélisque recouvert de drap rouge, surmonté de palmes, fut installé à chaque coin. Après la messe, célébrée par l'évêque de Sébastopol, les assistants ont regagné le château en voiture.

NICHOLAS DE RUSSIE.

Le nouveau czar produit une bonne impression.

Le czar déploie une grande activité à répondre aux nombreux télégrammes de condoléances et aux témoignages de fidélité qu'il a reçus.

L'impression générale est qu'il compte de montrer qu'il est sous-tout et généreux et que la Russie est très fidèle. Répondant à un message de sympathie et de loyauté des nobles de Moscou, Nicholas s'est exprimé ainsi:

Uni à vous je trouverai la force de remplir les rudes devoirs qui sont venus tout à coup m'incomber, je dévouerai toutes mes forces au service de ma chère patrie.

MEXICO.

Le Président Diaz n'interviendra pas dans les affaires de l'Amérique Centrale.

Le rapport annonçant qu'une compagnie américaine vient d'acheter ou est sur le point d'acheter les tramways de Mexico, est déclaré inexact.

La semaine prochaine, des ingénieurs arriveront des Etats-Unis pour établir le système électrique sur quelques lignes de la ville.

De violentes tempêtes de neige règnent sur le mont Popocatepetl.

La rumeur court que le gouvernement va acheter le st-amer Alexandria, maintenant sur la côte du Pacifique, et le transformer en navire de guerre.

Les recettes de la compagnie de chemin de fer "National," pendant les quatre semaines d'octobre se sont élevés à 359.734 dollars.

L'annonce publiée aux Etats-Unis, d'une grande intimité entre le président Diaz et Antonio Ezeta, du Salvador, fait rire le Diaz n'a pas la moindre idée de s'ingérer avec aucun des gouvernements de l'Amérique Centrale.

ALLEMAGNE.

Prohibition du bétail américain.

La prohibition du bétail américain entre dans une nouvelle phase. Les traductions des communications de vétérinaires américains démontrant que la fièvre texienne est limitée à certaines localités, sont préparées pour être soumises au ministre impérial des affaires étrangères.

Une Loi de Représailles.

Les Bestiaux Américains en Allemagne.

La nouvelle de la Presse Associée annonçant que les rapports envoyés par les vétérinaires américains au sujet du bétail texien, maintenant tradeite, peuvent décider les autorités allemandes à rappeler l'interdiction de l'entrée des bestiaux américains, a été reçu avec satisfaction par le ministre de l'Agriculture M. Morton, qui désirait exercer des représailles contre l'Allemagne en ordonnant une inspection minutieuse des vins et liqueurs importés de ce pays.

Le ministre a fait des recherches et a trouvé que le droit d'exclure les produits allemands en revanche de l'exception prise contre les bestiaux américains, repose sur le président, de par une loi existante, oubliée lors de la discussion de la question. M. Morton a donné connaissance de la loi au président. Une des clauses est ainsi conçue:

"Lorsque le président sera convaincu que d'injustes distinctions sont faites, par ou sous l'autorité d'un gouvernement étranger, pour produits américains, il pourra ordonner qu'un ou plusieurs des produits de ce pays, exceptant ainsi les produits américains, sera exclus de l'importation dans les Etats-Unis. Dans ce cas le président devra lancer une proclamation donnant le temps pendant lequel ses ordres contre l'importation resteront en vigueur; à l'expiration du temps fixé, la mesure sera annulée. Le président peut toujours révoquer, modifier ou